

Etat et politiques industrielles en Tunisie

Afif CHELBI
Ministre de l'industrie, de l'énergie et des PME

Résumé

Après de brefs rappels sur la notion de politique industrielle et sur les débats à propos du rôle de l'Etat entre "laissez faire", "concurrence imparfaite" et **stratégies industrielles**, la présente note donne un aperçu sur les politiques industrielles mises en œuvre en Tunisie depuis l'indépendance.

Un certain renouveau de la pensée économique, constaté depuis une vingtaine d'années, est ainsi mis en évidence. Il fait que la possibilité d'action volontariste est en quelque sorte réhabilitée (avec quand même les enseignements des excès passés et une reconnaissance du rôle fondamental des marchés mais aussi de leurs failles).

D'autre part, la note signale les **politiques publiques d'accompagnement** au processus de démantèlement tarifaire entre la Tunisie et l'Union Européenne qui s'achèvera le 1er janvier 2008 à la fin période de 12 ans prévue à cet effet. La Tunisie sera à cette date le premier pays du Sud de la méditerranée à entrer dans une zone de libre échange avec l'UE.

Un grand nombre de programmes d'appui ont été mis en œuvre sous le vocable générique de "**mise à niveau**" pour **aider les PME** à faire face à la pression concurrentielle engendrée par ce processus en intégrant de nouvelles technologies, de nouvelles compétences, en se restructurant financièrement, commercialement, bref en réalisant un véritable repositionnement stratégique.

Enfin, citant le Cercle des économistes qui chiffre à près de 0,3% de croissance de PIB supplémentaire pour la France l'impact d'une intégration plus forte avec le Maghreb, un appel est lancé pour **des politiques publiques concertées** et appuyées par l'UE favorisant le co-développement et donnant un contenu concret au projet d'union méditerranéenne.

I - Etat et politiques industrielles

Les débats sur le rôle de l'Etat par rapport aux entreprises ont souvent pris un caractère passionnel et se posaient en termes de problématiques opposées. Ils laissent maintenant progressivement place à plus de pragmatisme et se posent plutôt en terme de résoluptique : **capacité de mise en œuvre** de solutions sur lesquelles un large consensus existe sur au moins deux grandes idées :

1 – L'efficacité du secteur privé comme moteur du développement et l'importance du marché comme régulateur des efficacités économiques.

2 – L'absence de lois du marché dans l'absolu (le « laisser faire » est une illusion théorique, qui n'est pratiquée nulle part au monde en tant que politique économique ; le professeur Fitoussi disait « la croissance n'est pas un phénomène météorologique » pour signifier que les politiques économiques peuvent infléchir le cours des choses).

Ces lois du marché sont plutôt des repères desquels l'on ne doit pas s'écarter, sauf à s'exposer à de graves distorsions, mais qui ne peuvent tenir lieu de politique de développement ni exempter de la mise en œuvre de **stratégies industrielles**, dont la nécessité s'est imposée partout dans le monde.

En effet, depuis une vingtaine d'années, un certain renouveau de la pensée économique fait que la possibilité d'action volontariste est en quelque sorte réhabilitée (avec quand même les enseignements des excès passés et une reconnaissance du rôle fondamental des marchés mais aussi de leurs failles).

Les références à ce propos sont très nombreuses, j'en citerai quelques unes à commencer par les anciens travaux du MIT sur la **concurrence imparfaite**.

Portant sur une théorie du commerce international qui donne certes une légitimation scientifique aux mesures protectionnistes, ces travaux reposent sur l'idée que la concurrence parfaite n'existe pas : l'imperfection des marchés est la règle. D'où la nécessité qu'ils soulignent de mettre en œuvre des politiques publiques se situant entre interventionnismes, protectionnismes classiques et "laissez faire".

Sont venus ensuite des références répétées dans des rapports de la Banque mondiale sur le développement centrés sur le rôle de l'Etat et la « **bonne gouvernance** », sans parler des ouvrages critiques de l'ancien vice Président de la Banque Joseph Stiglitz.

D'autre part, comme le soulignait déjà il y a longtemps Michel Albert dans « capitalisme contre capitalisme », lorsqu'on adopte le cadre libéral, le débat n'est pas clos mais au contraire, ne fait que commencer. Si des pays libéraux réussissent et d'autres tout aussi libéraux échouent, la différence relève de la capacité des premiers à mettre en œuvre des stratégies cohérentes et concertées impliquant opérateurs publics et privés dans une forte mobilisation autour d'objectifs de développement ambitieux.

A ce propos, Porter avait mis en évidence l'importance majeure du rôle des Etats dans la **construction d'environnements concurrentiels favorables aux entreprises** par l'intervention « en amont » dans la formation, la Recherche, l'aide à la PME.

Et, sans parler de la pratique quotidienne des politiques économiques dans tous les pays, il y a eu les expériences de politiques de construction des économies nationales menées dans certains PVD au lendemain de leurs indépendances avec leurs échecs et leurs réussites.

II - Les politiques industrielles et "développementalistes " en tunisie

En Tunisie, c'est à travers un volontarisme politique sans cesse mis en œuvre depuis 50 ans, sous des formes et avec des inter-relations public/privé évidemment variées dans le temps et selon les secteurs, qu'un long chemin sur la voie du développement a été parcouru. Nous pouvons l'illustrer pour le secteur industriel.

L'appui au développement industriel ainsi que la correction des lacunes et insuffisances qu'il comporte, ont constitué les objets des politiques industrielles mises en œuvre par l'Etat tunisien depuis l'indépendance en 1956 et que nous présenterons brièvement.

- **La première décennie** de développement (60) a tout d'abord permis la construction des filières industrielles de base, l'essentiel des investissements étant réalisé par l'Etat en l'absence à cette époque de classe entrepreneuriale.

- **Les deuxièmes et troisièmes décennies** (70 et 80) ont été marquées par la volonté d'application d'une politique d'ouverture libérale où l'accent a été particulièrement mis sur la stimulation de l'initiative privée, le développement des industries exportatrices.

- Quoique caractérisée par la poursuite de la politique libérale, **la troisième décennie** (80) a traversé deux phases différentes, avant et après le Programme d'Ajustement structurel (PAS, 1986) mis en oeuvre pour faire face à la dégradation des comptes publics.

- Enfin, **les quatrièmes et cinquièmes décennies** (90 et 2000) ont été caractérisées Il y a eu d'autre part de souligner la signature de ***l'accord de libre échange avec l'union européenne*** (1995) qui concerne essentiellement l'industrie avec pour conséquence la baisse des protections tarifaires, et la mise en oeuvre de ***programmes de mise à niveau***.

De ce fait, le 1er janvier 2008, fin de la période de 12 ans prévue pour ce démantèlement tarifaire, la Tunisie sera le premier pays du Sud de la méditerranée à entrer dans une zone de libre échange avec l'UE.

Un grand nombre de programmes d'appui ont été mis en œuvre sous le vocable générique de "**mise à niveau**" pour **aider les PME** à faire face à la pression concurrentielle engendrée par ce processus en intégrant de nouvelles technologies, de nouvelles compétences, en se restructurant financièrement, commercialement, bref en réalisant un véritable repositionnement stratégique.

Sans rentrer dans les détails ces "programmes de mise à niveau" intègrent:

- des aides aux PME pour co-financer le recours à une expertise ou pour moderniser leurs équipements.

- Un grand nombre de programmes ciblés par thème :

1. Programme national de la **qualité** visant un objectif de 1300 entreprises certifiées ISO.

2. Programme pilote visant l'introduction de 50 PME au **second marché boursier**.
3. Programme de **restructuration financière** et création de la Banque de Financement des PME (BFPME).
4. Programmes de **technopôles** et de **consortiums**.
5. Programmes d'appui à l'exportation et à l'internationalisation.
6. Programme d'**essaimage** à partir des grands groupes.
7. Programmes d'appui aux Centres Techniques et aux laboratoires.

Tous ces programmes ont connu une forte adhésion : 3000 PME ont adhéré à un programme au moins, soit 80 % des entreprises industrielles employant 20 personnes et plus. Ils visent à aider la PME à atteindre **les 3 plus** : **Plus de productivité, Plus d'ouverture du capital, Plus d'internationalisation**. Avec le soutien actif de l'Etat, plus que jamais partenaire de l'entreprise.

Enfin, il est à noter que ces programmes sont destinés aux PME existantes, d'autres programmes visent à impulser la création d'entreprises.

Douze ans après la signature de l'accord d'association avec l'UE, nous pouvons dire que les résultats ont été probants puisque **les exportations industrielles vers l'Europe ont triplé passant de 3 à 9 milliards d'euros**. En outre un développement important du partenariat industriel avec l'Europe est à souligner : 550 entreprises en partenariat en 1988, plus de 2100 entreprises industrielles européennes opèrent en Tunisie en 2007.

A travers toutes ces étapes, avec leurs points forts et leurs points faibles, il faut remarquer que si la libéralisation de l'économie tunisienne a constitué un choix stratégique, il s'est toujours accompagné d'une deuxième caractéristique, non moins importante, à savoir : La mise en oeuvre d'une véritable stratégie de développement industriel.

Une telle stratégie *comportant des structures et des incitations* de nature à donner une impulsion forte à l'initiative privée, a pour but d'introduire une **discrimination positive en faveur de l'Industrie**.

La possibilité d'une telle stratégie, longtemps occultée par l'idée reçue de l'absence d'alternative à l'intérieur du cadre libéral est aujourd'hui démontrée grâce au succès des stratégies industrielles mises en oeuvre dans plusieurs pays qui se situent sans équivoque dans ce cadre libéral, mais qui allient épanouissement de l'initiative privée et rôle moteur de l'Etat.

En effet, nous demeurons convaincus que la base économique de la compétitivité ne requiert pas seulement la maîtrise des grands équilibres macro-économiques (qui reste bien entendu impérative), mais surtout l'existence d'un appareil productif développé, car l'industrie reste au coeur du développement économique et social.

L'impératif industriel représente en fait pour la Tunisie un choix culturel et sociétal. Il illustre son ambition d'être partie prenante dans le monde de la création et de la production, ses rapports avec le monde industrialisé ne se limitant pas à la consommation et à une insertion par le bas dans la division internationale du travail.

Ces performances font l'objet d'une reconnaissance internationale sans cesse renouvelée. En effet, le récent « rapport sur la compétitivité africaine 2007 » élaboré conjointement par le Forum économique mondial, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement vient de

classer la Tunisie 29^{ème} au niveau mondial sur 128 pays et à la tête des pays africains et arabes en matière de compétitivité globale.

III- Conclusion

En tant que pays de la région méditerranéenne, nous faisons aujourd'hui tous face aux mêmes défis qu'impose la concurrence asiatique. C'est en fait la pérennité de l'ensemble du système de production Euro-Med qui est en cause, ce qui rend nécessaire une véritable approche de co-développement.

Le Cercle des économistes chiffre à près de 0,3% de croissance de PIB supplémentaire pour la France l'impact d'une intégration plus forte avec le Maghreb. Pour le Maghreb cet impact se chiffrerait à + 1 ou + 2 points.

Une **action publique concertée entre l'UE et le Maghreb** permettrait sans doute à l'industrie européenne de faire la même démarche au Maghreb que l'industrie américaine avec le Mexique ou l'industrie japonaise avec le Sud de l'Asie et donnerait un contenu concret au projet d'union méditerranéenne.